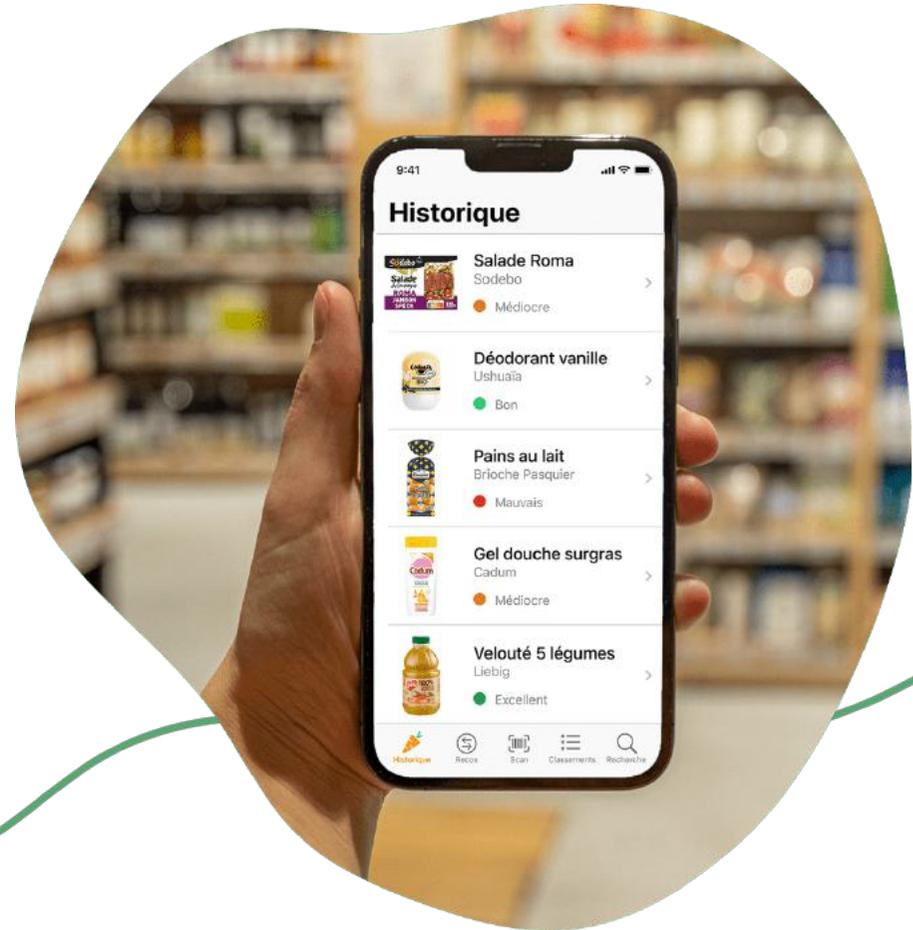




Rapport de mission

2024



Sommaire

La double mission de Yuka	3
La raison d'être statutaire	4
Une mission avec une double finalité	5
La Référente de mission	6
Présentation de notre Référente	7
L'accomplissement de notre mission en 2024	8
L'interpellation des marques	9
Yuka en 2024 - Faits marquants	10
Yuka en 2024 - Quelques chiffres	11
La feuille de route	12
Objectifs statutaires	13
Bilan de 2024 et priorités pour 2025	14
Objectif n°1	15
Objectif n°2	16
Objectif n°3	17
Objectif n°4	18



La double mission *de Yuka*





La raison d'être *statutaire de Yuka*

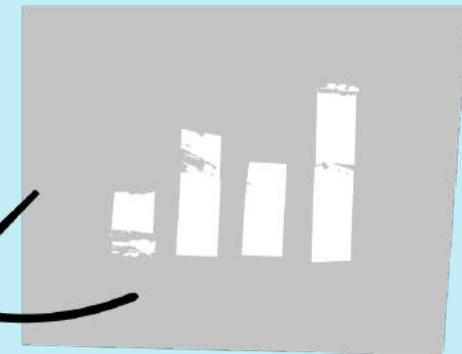
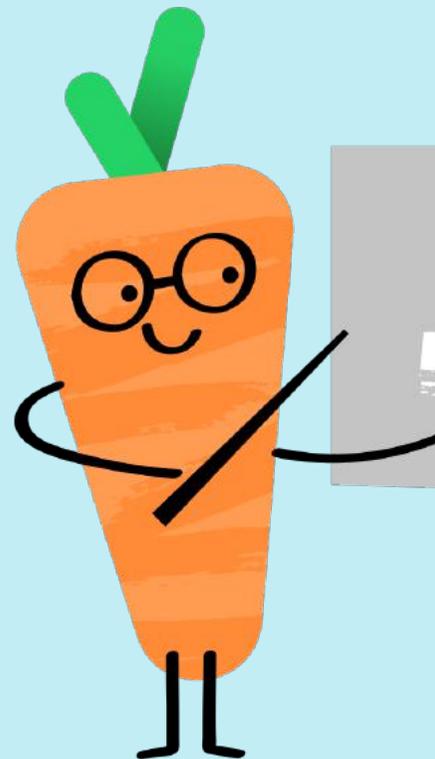
La raison d'être de Yuka, telle qu'elle figure dans ses statuts du 26 avril 2023, a vocation à traduire la double finalité de sa mission :

« sensibiliser les consommateurs sur la composition des produits, notamment alimentaires et cosmétiques, afin de les aider à faire de meilleurs choix pour leur santé et pour la planète,



tout en représentant un levier d'action pour encourager les entreprises à améliorer la transparence et la qualité de leurs produits. »

La référente *de mission*



Présentation de notre *Référente de mission*

Yuka est une très petite entreprise (TPE) qui comptait fin 2024 une quinzaine de salariés ou équivalents à temps plein.

Le décret d'application de la loi PACTE prévoit la possibilité, pour les entreprises de moins de 50 salariés, de nommer uniquement un référent de mission plutôt qu'un comité de mission composé de plusieurs membres. La Référente de mission de Yuka est **Louise Decarsin, Responsable juridique depuis septembre 2023.**



Avant de rejoindre Yuka, Louise était Avocate au Barreau de Paris et l'a notamment représentée en appel dans l'affaire des nitrites. Elle a été amenée à appréhender et expliquer en détail aux magistrats le fonctionnement de l'application, la robustesse de sa méthode de notation, ainsi que l'engagement qui la guide en faveur d'une meilleure transparence alimentaire.

Louise dispose des compétences et de l'expérience pour remplir le rôle de Référente de mission, compte tenu non seulement de ses attributions au sein de l'entreprise mais aussi de sa connaissance du cadre légal. Elle a accompagné Yuka dans la détermination de sa mission lorsqu'elle exerçait en tant qu'avocate.

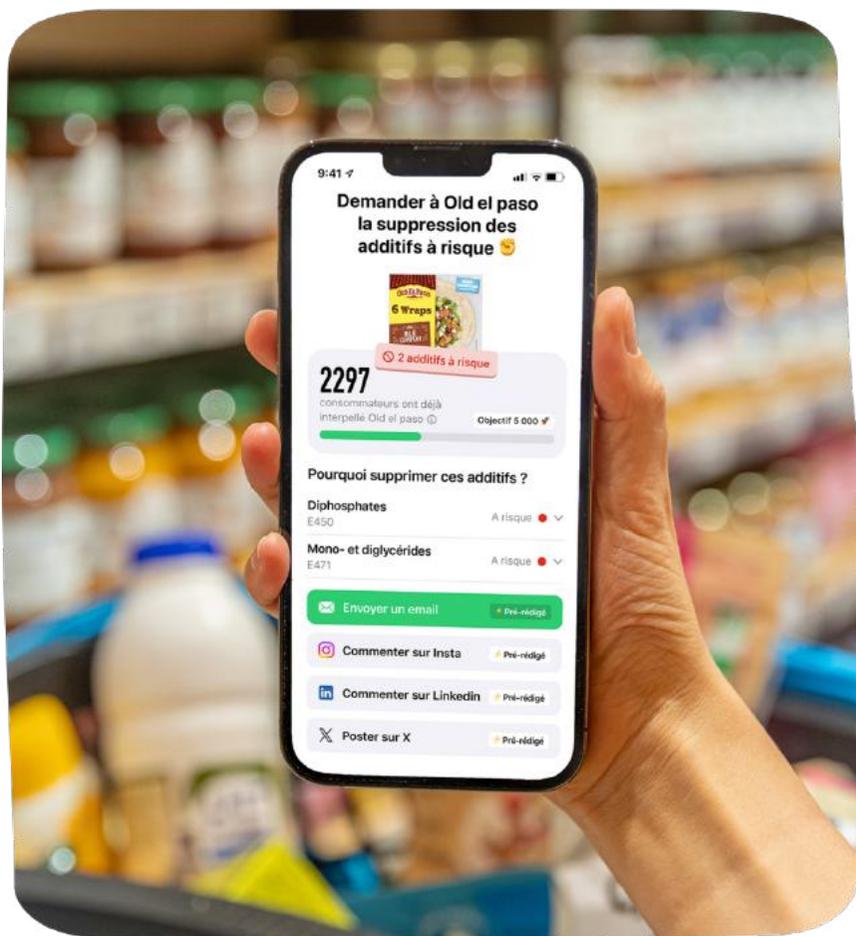


En tant que Référente de mission, Louise a travaillé tout au long de l'année 2024 en concertation avec les trois cofondateurs au suivi de l'accomplissement des objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans les statuts de la société.



L'accomplissement *de notre mission* *en 2024*





Redonner le pouvoir aux consommateurs *Avec l'interpellation des marques*

En novembre 2024, Yuka a lancé en France et aux États-Unis une nouvelle fonctionnalité permettant d'aller encore plus loin dans l'accomplissement de sa mission : l'interpellation des marques.

Lorsqu'un utilisateur scanne un produit qui contient un additif que Yuka évalue « à risque » pour la santé, il lui est proposé d'adresser à la marque un message pré-rédigé demandant de retirer cet additif du produit pour protéger la santé des consommateurs. L'utilisateur peut envoyer ce message par e-mail, le poster sur X ou, à partir de février 2025, en commentaire du dernier post de la marque sur Instagram ou LinkedIn.

Les consommateurs, qui auparavant auraient simplement reposé un tel produit, représentent désormais un levier d'action bien plus puissant en demandant directement à la marque d'améliorer son produit. Cette fonctionnalité d'Interpellation des marques s'inscrit ainsi pleinement dans l'accomplissement de la mission de Yuka, en redonnant encore davantage de pouvoir aux consommateurs et en favorisant un dialogue constructif avec les marques.



Yuka en 2024

Faits marquants



JUIN

Premier rapport de mission



NOVEMBRE

Lancement de l'interpellation des marques



FEVRIER

Yuca est certifiée B-Corp avec un score de 93,2



SEPTEMBRE

60 millions d'utilisateurs



DÉCEMBRE

Lancement de la Year in Review

Yuka en 2024

Quelques chiffres

63

millions
d'utilisateurs



215K

interpellations de
marques



4,5

millions de produits
notés

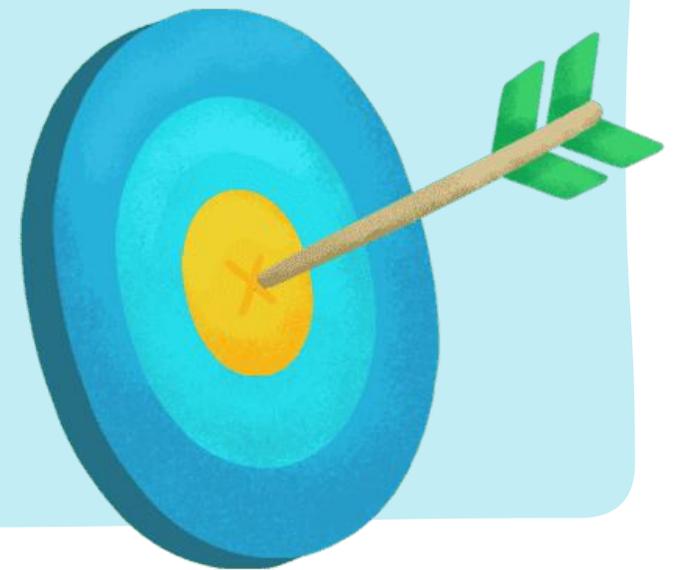


65

produits scannés
chaque seconde



La feuille de route
Bilan 2024 et
cibles pour 2025



Les objectifs statutaires de Yuka

Yuka s'est donné 4 objectifs sociaux et environnementaux :

1. Sensibiliser le plus grand nombre à l'impact sanitaire, nutritionnel, et environnemental des produits, notamment alimentaires et cosmétiques
2. Alerter les consommateurs sur les risques susceptibles de résulter des produits qu'ils consomment, en particulier lorsqu'ils contiennent des ingrédients, additifs ou composants faisant l'objet de controverses scientifiques remettant en cause leur utilisation
3. Aider les consommateurs à faire de meilleurs choix pour leur santé et pour la planète, en leur proposant de manière indépendante des alternatives respectueuses de leur santé et/ou des enjeux environnementaux
4. Encourager les entreprises à améliorer la composition de leurs produits pour les rendre plus sains et plus durables



Comment Yuka a atteint ses objectifs en 2024

Et détermine ses priorités pour 2025

Pour sa première année en tant que société à mission et grâce à la mobilisation de toute l'équipe, Yuka est fière d'avoir atteint - voire surpassé - tous ses objectifs cibles en 2024.

Plusieurs facteurs y ont contribué :

- Le recrutement d'une nouvelle Ingénieure nutritionniste, Gabriela, qui a travaillé en binôme avec notre Ingénieure toxicologue. Leur travail en binôme a permis de dépasser largement le nombre de mise à jour et de réévaluation d'additifs et d'ingrédients cosmétiques qui avait été fixé.
- Le recrutement de nombreux freelances pour renforcer l'équipe service client, qui a décuplé sa disponibilité pour mettre à jour et vérifier les produits, en particulier ceux recommandés par Yuka.

En 2024, un nouvel indicateur a aussi fait son apparition : celui du nombre d'interpellation des marques.



Pour 2025, Yuka compte continuer sur sa trajectoire de croissance.

Nous avons fixé des objectifs ambitieux en nombre d'utilisateurs, de produits scannés et de mise à jour de produits recommandés. Grâce à la croissance exponentielle aux États-Unis, nous pourrions continuer à sensibiliser le plus grand nombre à l'impact sanitaire et environnemental des produits alimentaires et cosmétiques.



En cohérence avec le deuxième volet de notre mission, l'autre priorité de 2025 est d'étendre la fonctionnalité d'interpellation des marques à d'autres réseaux sociaux et d'autres pays - l'Italie et l'Espagne. Ce qui se traduit par un objectif cible d'interpellations élevé, que nous espérons atteindre grâce à la mobilisation de nos utilisateurs.

Objectif n°1

Sensibiliser le plus grand nombre à l'impact sanitaire, nutritionnel et environnemental des produits

Cet objectif traduit l'essence même de la mission de Yuka. Il est essentiel d'informer le plus grand nombre de consommateurs sur les effets sanitaires, nutritionnels et environnementaux des produits qu'ils consomment au quotidien.

L'accomplissement de cet objectif se traduit naturellement par l'accroissement du nombre d'utilisateurs et de scans. Yuka a connu une très belle croissance en 2024, en particulier aux États-Unis mais aussi en Europe, et continuera ses efforts pour poursuivre cette trajectoire en 2025.

	Etat des lieux 2023	Cible 2024	Etat des lieux 2024	Cible 2025
Nombre d'utilisateurs	47 M	56 M	63 M	76 M
Nombre de scans / jour	3,6 M	4 M	5,6 M	6 M



Objectif n°2

alerter les consommateurs sur les risques susceptibles de résulter des produits qu'ils consomment

Yuka défend et applique le principe de précaution : les consommateurs doivent être alertés de la présence d'ingrédients et additifs qui font l'objet de controverses scientifiques, même lorsque les risques sont seulement à l'état de suspicion. Ceux-ci se voient affecter les niveaux de risque les plus élevés, auxquels sont associés les pastilles de couleur orange ou rouge dans l'application.

Notre équipe scientifique, composée d'une Ingénieure toxicologue et d'une Ingénieure nutritionniste, est chargée d'identifier et de mettre à jour les risques sanitaires et environnementaux associés aux additifs et ingrédients cosmétiques.

L'objectif d'additifs et ingrédients réévalués a été largement dépassé en 2024, en raison des nombreux additifs revus dans le cadre de l'interpellation des marques. Yuka se fixe donc un objectif légèrement supérieur pour 2025.

	Etat des lieux 2023	Cible 2024	Etat des lieux 2024	Cible 2025
Nombre d'ingrédients / additifs réévalués	130	137	172	174



Objectif n°3

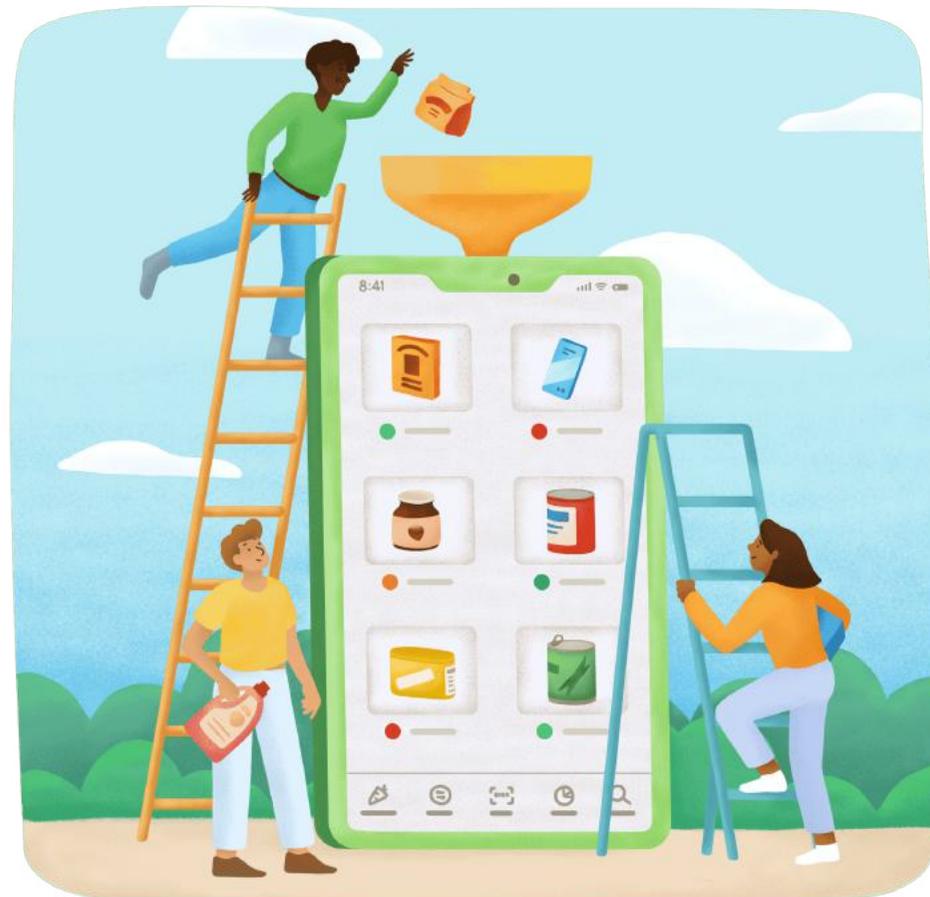
Aider les consommateurs à faire de meilleurs choix pour leur santé et pour la planète

Lorsqu'un produit est mal noté, Yuka propose de manière indépendante des alternatives respectueuses de la santé et/ou des enjeux environnementaux. Les produits recommandés par Yuka sont régulièrement mis à jour et vérifiés par l'équipe du Service client, afin de s'assurer qu'ils sont les plus pertinents.

Les classements des produits les mieux notés, lancés en 2023, sont toujours uniquement disponibles en France et aux États-Unis pour le moment.

Les objectifs fixés pour 2024 ont été largement dépassés. Pour 2025, Yuka cible une nette progression concernant la mise des produits recommandés qui constitue une priorité par rapport aux classements, moins consultés.

	Etat des lieux 2023	Cible 2024	Etat des lieux 2024	Cible 2025
Nombre de produits recommandés mis à jour / an	25 K	30 K	36 K	44 K
Nombre de classements publiés / mis à jour / an	50	60	68	70



Objectif n°4

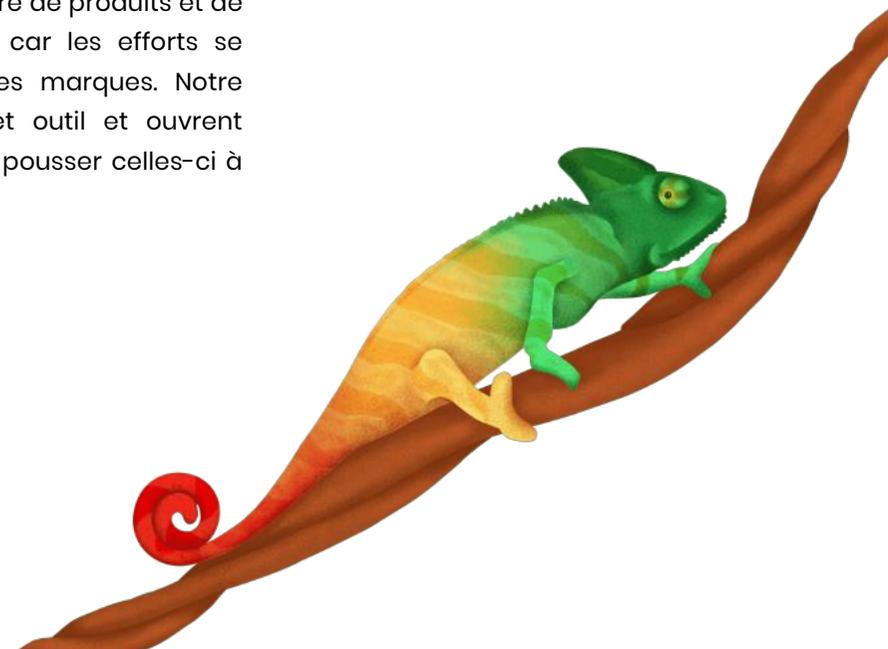
Encourager les entreprises à améliorer la composition de leurs produits.

Cet objectif est également au cœur de la mission de Yuka. La prise de conscience, chez un grand nombre de consommateurs, de l'importance de la composition des produits alimentaires et cosmétiques a conduit à une nécessaire évolution des mentalités au sein des entreprises fabriquant ces produits. Beaucoup d'entre elles ont compris qu'elles avaient un intérêt – essentiellement commercial – à améliorer leur composition. Certaines ont d'ailleurs témoigné de l'impact positif de Yuka dans la [mesure d'impact](#) réalisée en 2019.



Yuka a dépassé les indicateurs fixés pour 2024 en terme de nombre de produits et de marques référencées. Les objectifs de 2025 restent stables, car les efforts se concentrent sur la nouvelle fonctionnalité d'interpellation des marques. Notre priorité est qu'un maximum d'utilisateurs s'emparent de cet outil et ouvrent directement un dialogue constructif avec les marques, afin de pousser celles-ci à améliorer leur produits.

	Etat des lieux 2023	Cible 2024	Etat des lieux 2024	Cible 2025
Nombre de produits notés	3,7 M	3,8 M	4,5 M	4,7 M
Nombre de marques référencées	59 K	62 K	72 K	75 K
Nombre d'interpellations de marque	-	-	215 K	750 K



Société YUCA
Exercice clos le 31 décembre 2024
Date de délivrance de l'avis de vérification : 15 juillet 2025

PV N° 100 SAM - YUCA, 2025

**AVIS DE VERIFICATION SUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS STATUTAIRES
DE LA SOCIÉTÉ À MISSION YUCA**

A l'Assemblée Générale

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de tierce partie, accrédité par le Cofrac Validation/Vérification, n° 3-1915, portée disponible sur www.cofrac.fr, nous vous présentons notre rapport sur l'exécution des objectifs statutaires constitutifs de la mission pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (ci-après les « Objectifs »), présentée dans le rapport de mission de 2024 en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 210-10 et suivants du Code de Commerce.

RESPONSABILITE DE L'ENTITE

En application de l'article L.201-12 du Code de commerce, il appartient au Référent de mission de la société YUCA d'établir un rapport annuel (ci-après le « Rapport ») joint au rapport de gestion, visé par les dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, transmis à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société. Les informations liées à l'exécution des Objectifs sont constituées en s'appuyant sur les procédures de la société YUCA (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans notre avis.

INDEPENDANCE ET CONTROLE QUALITE

Notre indépendance est définie par textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession d'avocats, ainsi que les dispositions prévues dans la norme ISO 17029. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITE DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

Conformément au décret n°2020-1 du 2 janvier 2020, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur l'exécution par la Société des Objectifs constitutifs de la mission sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

NATURE ET ETENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à l'arrêté du 27 mai 2021 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et à notre programme de vérification (Réf. T DS SM 03 v03 07 janvier 2025) de l'exécution des objectifs statutaires d'une société à mission.

Nous avons pris connaissance de l'activité de la société YUCA sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous avons apprécié le caractère approprié de la raison d'être et des Objectifs au regard de l'activité de la société YUCA et des enjeux sociaux et environnementaux associées à cette activité.

Nous avons vérifié que les Objectifs couvrent le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous avons vérifié l'existence d'objectifs opérationnels ou d'indicateurs clé de suivi ou de mesure des résultats atteints par la société YUCA pour chaque objectif statutaire.

Nous avons apprécié l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes et externes concernées par l'activité de YUCA.

Nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des résultats mentionnés dans le Rapport.

Nous avons pris connaissance des documents établis par YUCA pour rendre compte de ses engagements au titre de sa qualité de société à mission, notamment le Rapport et les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de leur suivi.

Nous nous sommes enquis de l'appréciation par le Référent de mission de l'exécution des Objectifs.

Nous nous sommes enquis, notamment auprès de la direction générale, des moyens techniques, financiers et humains mobilisés pour l'exécution des Objectifs et avons apprécié l'adéquation de ces moyens.

Le détail de notre appréciation pour chaque Objectifs est présenté en Annexe 1.

Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible.

Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la société YUCA et apprécié le processus de collecte des données mobilisées pour renseigner les objectifs opérationnels ou indicateurs clé de suivi ou de mesure des résultats atteints.

Nous avons mis en œuvre sur les objectifs opérationnels ou indicateurs clé de suivi ou de mesure des résultats atteints :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative ne peut être totalement éliminé.

Il est précisé que les informations liées à l'exécution des Objectifs peuvent être de nature hypothétique, extrapolée ou historique. Les informations peuvent comporter une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de deux (2) personnes et se sont déroulés entre le 25 juin 2025 et le 11 juillet 2025 sur une durée totale d'intervention de deux (2) semaines.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause l'exécution par YUCA de ses objectifs statutaires.

Il est conclu que la société YUCA respecte chacun des objectifs statutaires qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous soulignons :

- la sincérité et la volonté très forte des fondateurs de la société YUCA d'incarner la raison d'être de YUCA : « *Sensibiliser les consommateurs sur la composition des produits, notamment alimentaires et cosmétiques, afin de les aider à faire de meilleurs choix pour leur santé et pour la planète, tout en représentant un levier d'action pour encourager les entreprises à améliorer la transparence et la qualité de leurs produits* » ;
- l'implication et l'adhésion totale de la Référente de mission et des salariés entendus autour de la raison d'être de YUCA ;
- la recherche d'indicateurs pertinents suivis avec rigueur, afin de traduire au mieux cette raison d'être ;
- le souci de conserver une véritable indépendance, gage de crédibilité et sérieux des notations réalisées ;
- la rigueur et recherche de complétude des sources scientifiques ;
- la totale transparence sur le site sur les méthodologies et procédures mises en œuvre pour établir des notations ;
- les actions menées pour impulser le changement et amener les industriels à agir afin de mieux prendre en compte, dans la composition de leurs produits, les enjeux sur la santé des consommateurs et l'environnement.

Paris, le 15 juillet 2025

L'organisme tiers indépendant
DS AVOCATS

Yvon MARTINET
Associé et Responsable Qualité

Signature et paraphes à chaque page

ANNEXE 1 – APPRECIATION DETAILLEE DE CHAQUE OBJECTIF

La raison d'être de YUCA « *Sensibiliser les consommateurs sur la composition des produits, notamment alimentaires et cosmétiques, afin de les aider à faire de meilleurs choix pour leur santé et pour la planète, tout en représentant un levier d'action pour encourager les entreprises à améliorer la transparence et la qualité de leurs produits* »

Objectif n° 1 - Sensibiliser le plus grand nombre à l'impact sanitaire, nutritionnel et environnemental des produits, notamment alimentaires et cosmétiques

Cet objectif statutaire, avec deux (2) indicateurs quantitatifs, est au cœur de la raison d'être de YUCA. L'enjeu de ce 1^{er} objectif statutaire est de permettre aux « *plus grand nombre de consommateurs* » de « *faire des choix plus éclairés et responsables* » pour contribuer à « *leur santé individuelle et la préservation de l'environnement* ». Le respect de cet objectif statutaire est apprécié via des indicateurs quantitatifs du nombre d'utilisateurs et de nombre de scans/jour permet de suivre l'évolution de l'impact de YUCA.

Objectif n°2 - Alerter les consommateurs sur les risques susceptibles de résulter des produits qu'ils consomment, en particulier lorsqu'ils contiennent des ingrédients, additifs ou composants faisant l'objet de controverses scientifiques remettant en cause leur utilisation

Cet objectif statutaire, avec un (1) indicateur quantitatif, concentre l'essentiel de la valeur ajoutée de YUCA, à travers le travail de recherche et d'analyse scientifique effectué par les experts scientifiques de la société. L'enjeu de ce 2^{ème} objectif est d'être en mesure d'alerter les consommateurs sur tout risque liés aux additifs alimentaires et ingrédients cosmétiques. Le respect de cet objectif statutaire est apprécié au regard du nombre d'ingrédients/additifs réévalués chaque année, sur la base de veilles scientifiques actives et croisées.

Objectif n°3 - Aider les consommateurs à faire de meilleurs choix pour leur santé et pour la planète, en leur proposant de manière indépendante des alternatives respectueuses de leur santé et/ou des enjeux environnementaux

Cet objectif statutaire, avec 2 indicateurs quantitatifs, témoignent de la volonté de YUCA de, non seulement alerter les consommateurs sur les produits à risque, mais également les aider à repérer rapidement les produits les mieux notés, par catégorie. Le respect de cet objectif statutaire est apprécié au regard du nombre de produits recommandés mis à jour chaque année, ainsi que du nombre de classements publiés et mis à jour chaque année.

Objectif n° 4 – Encourager les entreprises à améliorer la composition de leurs produits pour les rendre plus sains et plus durables.

Cet objectif statutaire, avec trois (3) indicateurs quantitatifs, vise à inciter les entreprises à améliorer la composition de leurs produits. A ce titre, une nouvelle fonctionnalité a été développée, portant sur la possibilité offerte à chaque utilisateur de YUCA d'interpeller les marques en direct. Le respect de cet objectif statutaire est apprécié via le nombre de produits notés, le nombre de marques référencées et le nombre d'interpellations de marque.